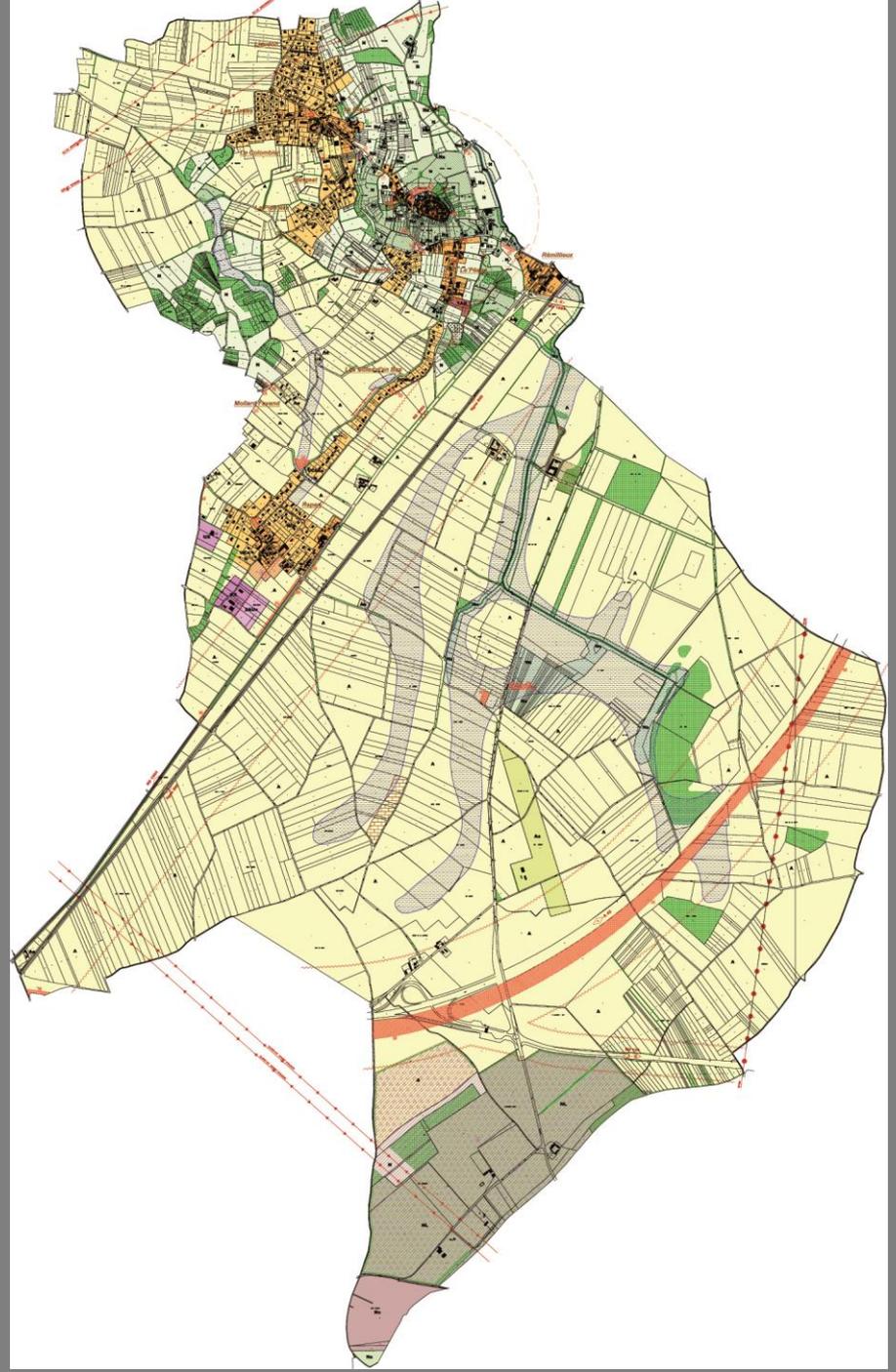
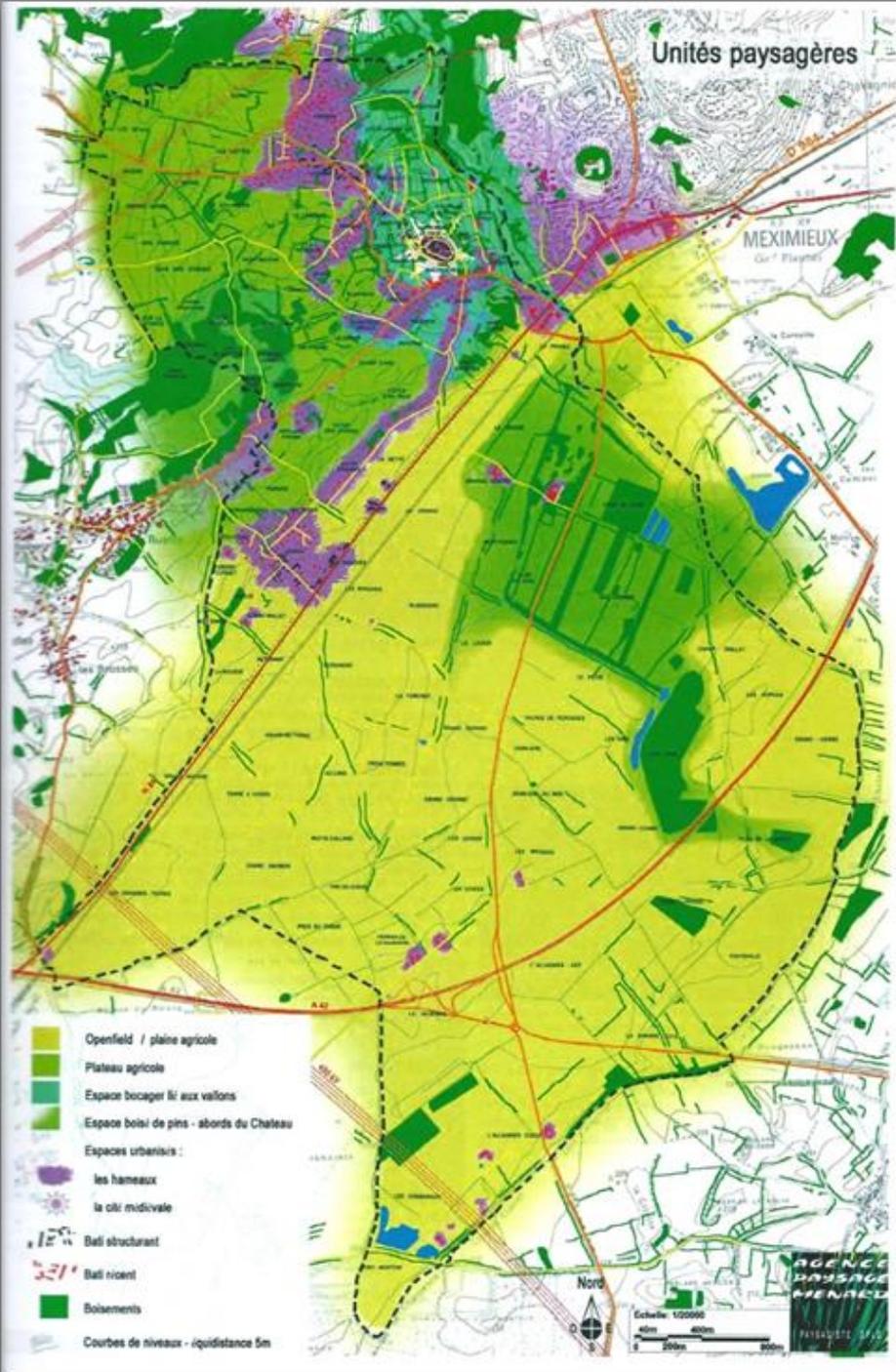




Commune de Péroutes










Pérourges

AGENDA 21
47 ACTIONS POUR LE 21^{ème} SIÈCLE

*Nous nous engageons ensemble
Pour demain
Pour l'avenir de nos enfants
Pour la vie de notre village et de la planète
... en harmonie avec notre environnement*


France - École - France
Bâtiment scolaire


Ministère national
de l'Éducation
et de l'Enseignement
supérieur


notre
VILLAGE










ciné

débat

Moins de pesticides, c'est possible !

Mardi 10 décembre 2013 à 20 h
Péruges, salle polyvalente*

Entrée libre

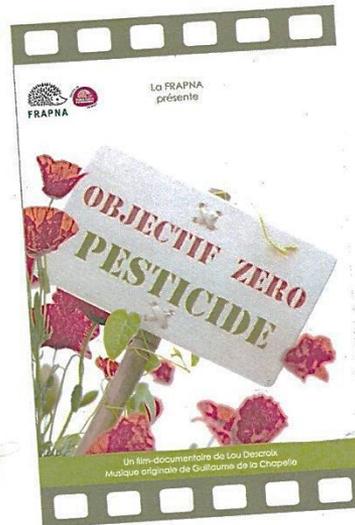
Signature de la charte régionale
« Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages »
par la communauté de Péruges et les partenaires
de la charte : SBVA, FRAPNA, DRAAF Rhône-Alpes
et FREDON.

Diffusion en avant-première du film *Objectif zéro pesticide*, suivie de l'expérience de Péruges et
d'un débat animé par la FRAPNA et le SBVA.

Clôture conviviale de la soirée.

*Salle polyvalente : dans la cité derrière l'église, stationnement
sous l'église.

Contact SBVA : 04 74 61 98 21 - info@bassevalleedelain.com



Conception : FRAPNA, Lorie 2013 - Illustrations : Luc Estève - Ne me jetez pas ! Recyclez-moi !

www.frapna-zeropesticide.fr - www.fredonra.com - www.croppp.org



Rhône-Alpes





objectif
zéro pesticide

Panel of four individuals seated at a long table on a stage. Each person has a nameplate in front of them. A laptop and other equipment are on a table in front of the panel.

LANEY

LANEY

Informational posters on the left wall, including one with the title 'Objectif zéro pesticide' and another with a map of the region.

Informational poster on the right wall with the title 'L'Etat soutient l'agriculture' and a logo for 'Le Parc Naturel Régional de la Vallée de la Loire'.

Informational poster on the far right wall with the title 'L'agriculture' and various diagrams.



Péruges

objectif zéro pesticide dans nos villes et villages



8

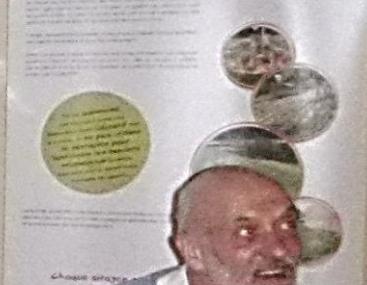
Adoptez vous aussi, l'objectif zéro pesticide dans votre jardin



En savoir plus

1

Votre commune s'engage



objectif zéro pesticide



SIMON
hône-Alpes



M. VIEUDRIN
FRAPNA



M. VERNAY
Maire de PÉROUGES



II. Phasage, contenu et rendus

Le plan comporte les 5 étapes énumérées précédemment.

II.1. Etape 1 : Etat des lieux des pratiques d'entretien de la commune et des zones entretenues

Pour réaliser cette étape, la **FREDON Rhône-Alpes** a récupéré l'ensemble des documents et informations nécessaires auprès de la commune (plans, photos aériennes, documents numériques...) pour l'entretien des espaces communaux.

La FREDON s'engage à tenir compte de l'actualisation des documents et de leur échelle ainsi que de leur éventuelle confidentialité.

La partie cartographie des espaces a été réalisée avec **l'utilisation de Pocket PC Trimble GeoXT** permettant d'avoir une **précision des mesures inférieures au mètre**. Ces Pocket PC ont permis :

- le recensement et la cartographie des zones habituellement désherbées avec indication de leur surface et des zones actuellement non désherbées,
- la délimitation de la zone d'intervention des services espaces verts de la commune et éventuellement des prestataires de services,
- la localisation et définition de l'entretien des fossés communaux,
- toute information complémentaire (type de revêtements, perméabilité, proximité à un point d'eau...) permettant le classement ultérieur des espaces selon la classification présentée dans les étapes suivantes.

L'utilisation des documents cartographiques et des Pocket PC a permis de réaliser **un gain de temps** et une **meilleure fiabilité des résultats** (utilisation de dictionnaires d'attributs permettant une meilleure gestion des données).

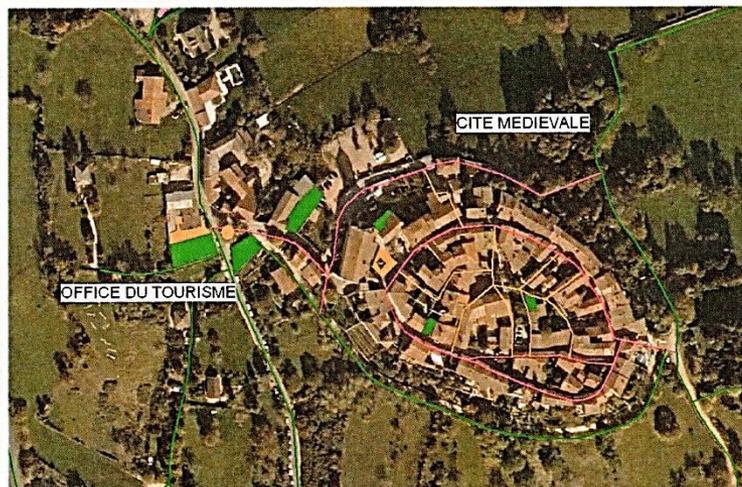


Figure N° 2 - exemple de cartographie des espaces entretenus par les services techniques

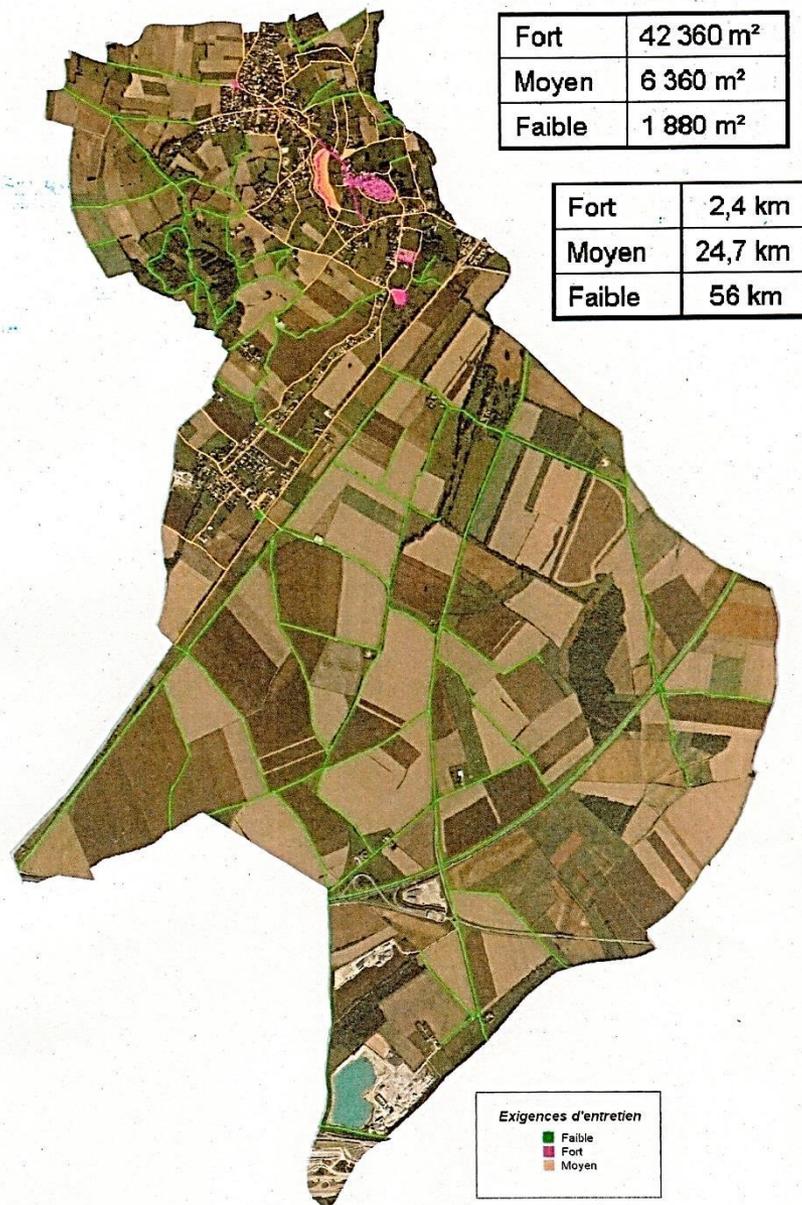
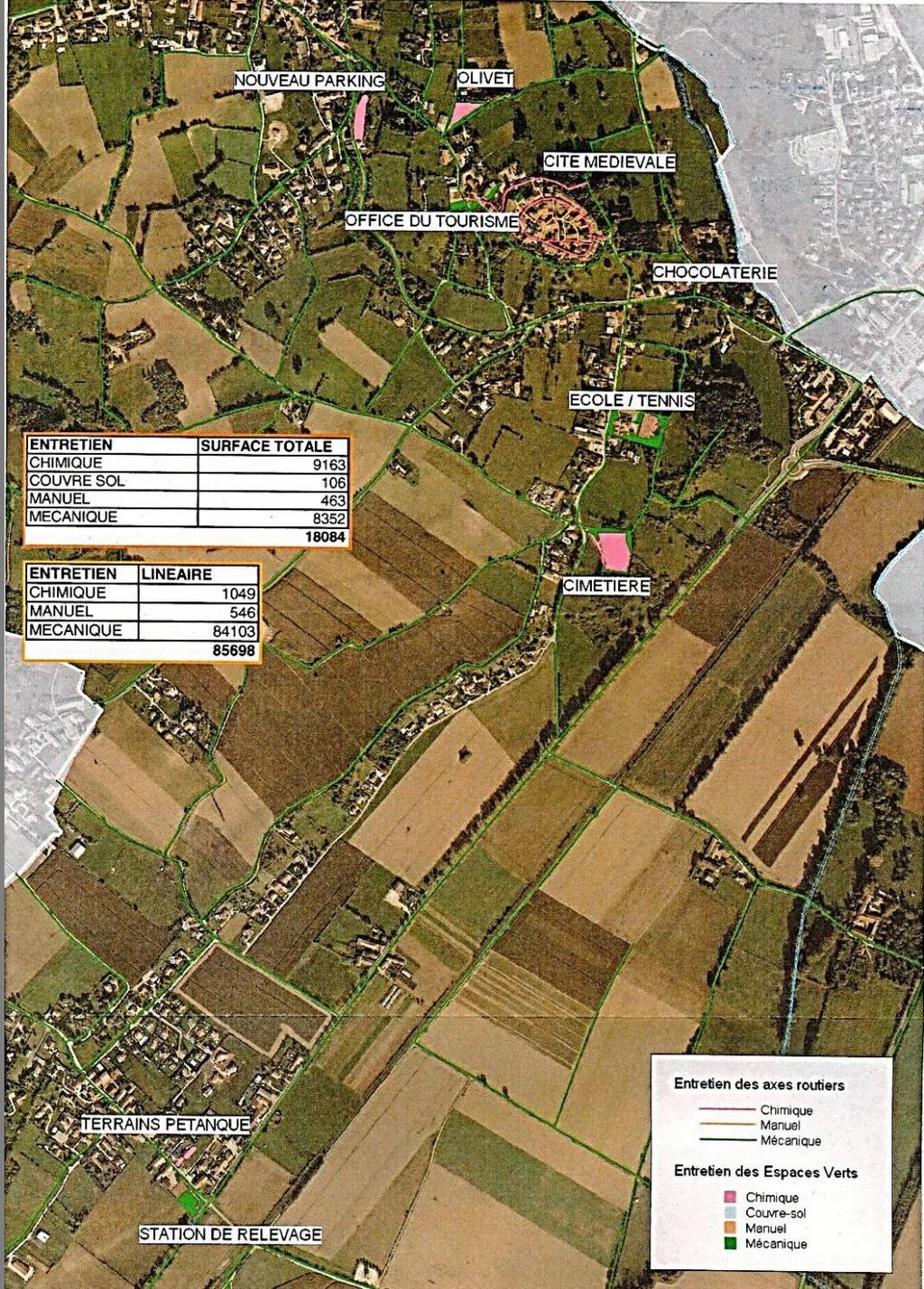


Figure N° 39 - Exigence d'entretien des zones sur l'ensemble du territoire communal



ENTRETIEN	SURFACE TOTALE
CHIMIQUE	9163
COUVRE SOL	106
MANUEL	463
MECANIQUE	8352
	18084

ENTRETIEN	LINEAIRE
CHIMIQUE	1049
MANUEL	546
MECANIQUE	84103
	85698

Entretien des axes routiers

- Chimique
- Manuel
- Mécanique

Entretien des Espaces Verts

- Chimique
- Couvre-sol
- Manuel
- Mécanique

VII. Définition des objectifs et exigences d'entretien

Cette phase doit encourager les responsables (élus et responsables des services techniques) à s'interroger : « **pourquoi désherber ?** ». Le dialogue avec les acteurs concernés permet de reconnaître une vocation au site (fréquentation/intérêt socio-économique du lieu). Cette vocation définit l'exigence d'entretien du site en termes de désherbage.

Sur la base du diagnostic initial, d'observations de terrain et de discussions avec les personnes concernées, cette étape a abouti à une cartographie des espaces à entretenir, en fonction des exigences d'entretien.

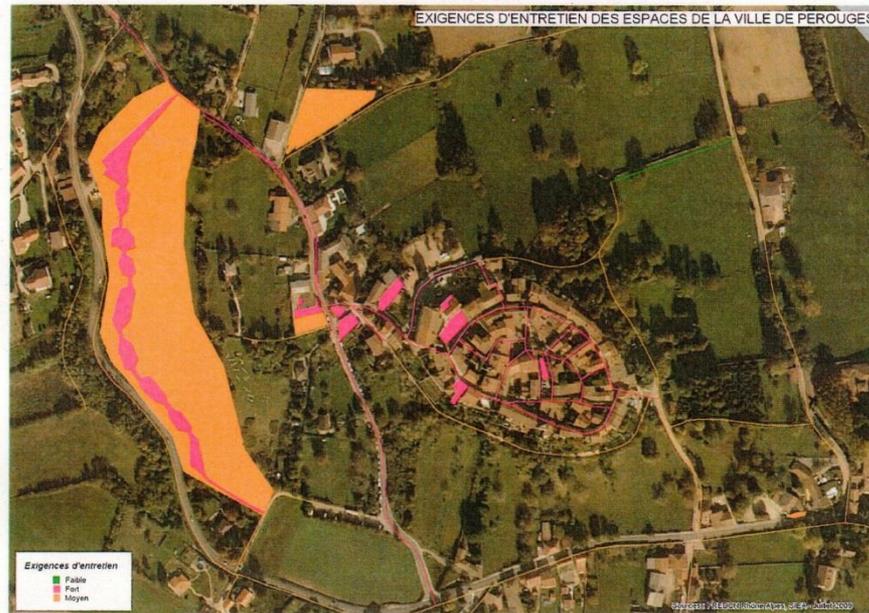
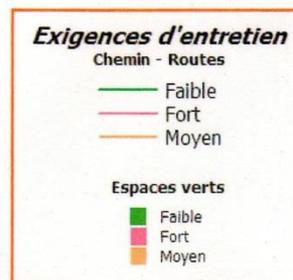


Figure N° 35 - Exigence d'entretien des zones entretenues dans le centre



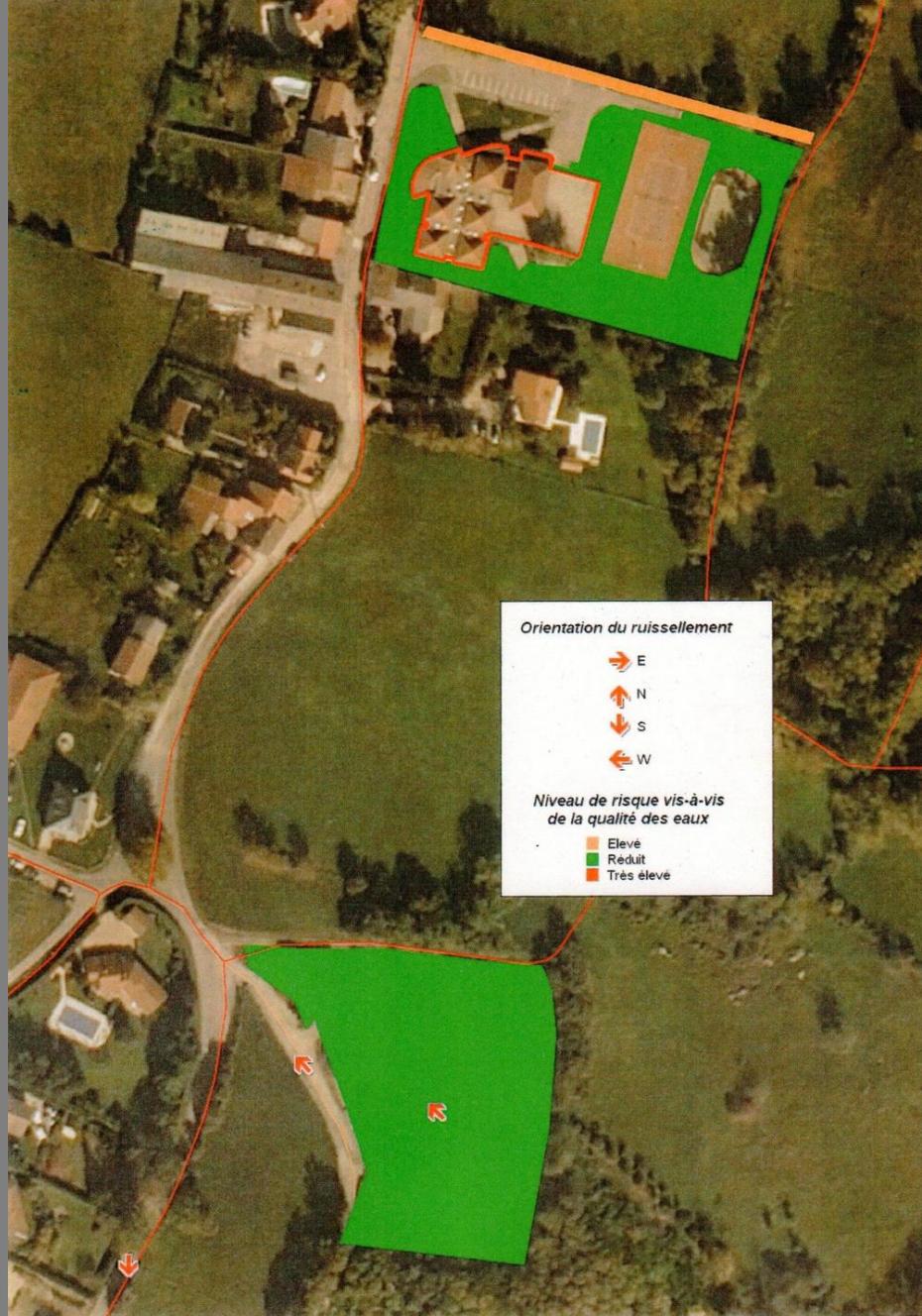


Figure N° 42 - Classement des zones en fonction des risques pour les eaux superficielles - Ecole et cimetière

► Environnement

La commune est particulièrement attentive aux enjeux de l'environnement et de développement durable, et s'est engagée de manière globale dans la protection de l'environnement depuis 2005.

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, elle a protégé de nombreux espaces naturels, d'espaces boisés et les haies bocagères sur l'ensemble de la commune, ainsi que des sites particulièrement sensibles comme la colline du Bois Mancet, du Mont Chatel, de Saint-Georges et les abords de la cité.

Depuis plusieurs années, la commune et le personnel municipal entretiennent les espaces verts, notamment les vastes espaces du parking des Combes par ce qu'on appelle une « **gestion différenciée** », favorable à la biodiversité, à la micro-faune et à un paysage naturel.

La commune est précurseur en matière d'environnement puisque l'ensemble des espaces verts communaux, tout comme les bâtiments publics sont entretenus avec le strict minimum de produits phytosanitaires chimiques. Le désherbage y est effectué par brûlage.

Pour aller jusqu'au bout de ses engagements, elle a choisi d'adhérer à la charte régionale d'entretien des espaces publics : « **objectifs zéro pesticide dans nos villes et villages** » proposée par la Cellule Régionale d'Observation et de Prévention des Pollutions par les Pesticides en Rhône-Alpes (CROPPP).

Notre commune est reconnue pour son engagement à protéger le petit bout de planète dont elle a la responsabilité (le territoire communal), en réponse au Grenelle de l'Environnement et du sommet de la terre de Rio en 1992.

Chacun y est responsable, collectivités, entreprises, citoyens, à son échelle, pour agir localement et préserver l'avenir à nos enfants, l'eau et la santé pour tous.

C'est ainsi que la mise en place de la démarche « **d'Agenda 21** » en accompagnement de l'association «Notre Village, terre d'avenir» et le soutien financier de la région Rhône-Alpes doit globaliser l'ensemble des actions pouvant être mise en œuvre par la commune en matière de développement durable.

Les pérugiens mobilisés par ces enjeux seront prochainement conviés à participer à cette démarche innovante d'Agenda 21.



La Cité de Pérourges

vous accueille
dans le parking des Combes,
entretenu par

« UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE »

Afin de vous accueillir dans un cadre paysager agréable respectant la biodiversité,

- ce parking a été conçu sans enrobé et a été fortement paysagé par des haies aux essences variées et rustiques,
- il est entretenu sans produit chimique,
- il est entretenu par une tonte sélective des espaces en herbe, afin de laisser des espaces naturels favorisant la flore et la micro faune sauvage,
- il est planté de jachères fleuries,
- les eaux de ruissellement sont recueillies dans un espace végétalisé.

Merci de respecter les lieux.

Votre commune s'engage à entretenir
cet espace sans pesticide
pour préserver la biodiversité
et la santé de tous.

Acceptons la végétation spontanée !

Espace sans pesticide !



objectif
zéro pesticide
dans nos villes et villages





« Pérouges, un voyage dans les saveurs du temps »



Merci

Paul VERNAY
Maire de Pérouges